



SCV AUDIO - Paris Nord 2 - 186 Allée des Erables  
BP 55056 VILLEPINTE - 95947 ROISSY CDG CEDEX  
tél. standard : 01 48 63 22 11 - fax standard : 01 48 63 22 92

## **Contribution de la société SCV Audio, distributeur Français de la marque AKG, à la consultation publique sur les enjeux liés aux nouvelles fréquences pour les réseaux d'accès aux services de communication électronique.**

En temps que distributeur exclusif Français de la marque AKG, fabricant de microphones opérant depuis 60 ans dans le milieu de l'audio professionnel, nous souhaitons contribuer à la consultation publique sur les enjeux liés aux nouvelles fréquences pour les réseaux d'accès aux services de communication électronique. Les produits AKG que nous distribuons sont quotidiennement utilisés par de nombreux professionnels du son, que ce soit dans le milieu de la production télévisuels, de spectacles ou d'événements sportifs.

### **Rappel sur le spectre autorisé en France pour les microphones sans fils.**

- Depuis 1999, et par les décrets 99-781 et 99-782, l'ART à autorisé l'utilisation des microphones sans fils sur la bande UHF de 470 à 830 MHz, tout en laissant la priorité au CSA pour la télédiffusion. Cette décision s'accompagne d'un partage du plan de fréquences fixes restant selon un diagramme de priorité.
- L'arrivée de la Télévision Numérique Terrestre a réduit drastiquement la bande fréquence restante. Sur la bande UHF autorisé, en plus des 6 canaux TV analogique utilisés, se sont greffé 6 canaux TV complets utilisés pour la diffusion de la TNT réduisant donc de 48MHz la plage de fréquence autorisée.
- Un groupe de travail composé de membres de l'ART, de fabricants de microphones sans fils et d'utilisateurs professionnels a statué en date du 18 mars 2005 sur un assouplissement de la planification des ressources spectrales.  
A ce jour aucune suite n'a été donnée.

## **Rappel sur le fonctionnement d'un microphone sans fil**

- Les microphones sans fils sont des systèmes mobiles d'émission analogiques. Ils émettent sur la bande UHF une puissance de 10 à 50mW sur une largeur de bande de l'ordre de 200kHz. AKG mets toutes en œuvre pour transporter un son de qualité professionnel (une bande passante de 20Hz à 20KHz et une dynamique de 120dB) avec ces contraintes. De par leur faible puissance d'émission ils restent très sensibles aux perturbations dues aux émissions dans leurs plages de fréquences et ne peuvent partager une fréquence d'émission simultanément étant obligé d'émettre en continue lors de leur utilisation.
- Malgré les avancées technologique, ils n'existent à ce jour aucun microphone HF émettant en numérique et répondant à toutes les normes européennes en vigueur.
- Les autres plages de fréquences disponibles et reconnus sont la bande VHF et la bande > 1GHz. La bande VHF est contenu entre 175,5/178,5 et 183.5 /186.5 MHz. Cette dernière n'offre pas de possibilité de fonctionnement simultanée de nombreux canaux. De plus ces fréquences sont très sensibles à toutes formes de pollution radio, ce qui rend cette bande inutilisable pour des productions professionnelles. La bande > 1GHz, quand à elle, pose des problèmes de porté HF et offre une perte en ligne trop importante dans les câbles d'antennes ce qui la rend difficilement utilisable dans le cadre d'une production itinérante.

## **Survol des utilisateurs de microphones sans fils en France.**

- Les microphones sans fils sont utilisés quotidiennement pour des productions de spectacles, d'émissions de télévision, d'événements sportifs, de longs métrages, de reportage... Ces productions sont assurées par des loueurs prestataires, des sociétés de production, des producteurs de tournées ou des télévisions.
- Le parc de microphones est en expansion. Il se vend 40 000 pièces par an et en raison de la durée de vie moyenne d'un produit soumis aux contraintes mécaniques d'une utilisation quotidienne et intensive, le parc français ne se renouvellera pas avant 10 ans.
- Les événements médiatiques suivant sont grands consommateurs de systèmes sans fils : Tour de France, défilé du 14 juillet, coupe du monde de rugby, festival de Cannes...

## En conclusion

- L'adoption des fréquences hautes de la bande UHF (canaux télé 62 à 69) pour les réseaux d'accès aux services de communication électronique, met en grand danger la production audiovisuelle Française par manque de fréquence disponible.
- Les solutions alternatives sur les bandes de fréquences utilisées ou sur la technologie d'émission utilisée sont en cours de développement et ne pourront voir le jour et être validé par les utilisateurs avec un délai aussi court.
- Le changement de tous le parc HF Français aura un impact économique lourd sur le cout des produits et donc sur le cout des productions, au risque de voir une baisse significative de productions audiovisuelle.